



FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

POSTE D'OFFICIER

Assemblée générale annuelle 2023

Règlements généraux

Selon l'article 26 des règlements généraux de l'Association québécoise du loisir municipal, un membre officier peut poser candidature à un poste d'officier au CA lorsque celui-ci est en élection.

Pour ce faire, il doit le signifier au comité de mise en candidature au moins une semaine avant la date de l'assemblée générale annuelle par bulletin de mise en candidature contresigné par deux (2) membres officiers de villes différentes. Lors de l'élection à un poste d'officier au CA, seuls les candidats ayant déposé leur candidature signée seront éligibles.

En l'absence de proposition de candidature pour un poste d'officier au CA selon les échéances indiquées, les candidatures seront acceptées lors de l'assemblée générale.

Poste en élection

Le poste en élection lors de l'AGA 2023, pour une durée de mandat de 2 ans, est :

Présidence

Le comité de mise en candidature 2023 est composé de :

Monsieur Martin Gilbert
Madame Véronique Bélanger
Madame Valérie Benoit

Échéance

Le formulaire de mise en candidature doit être transmis par courriel, au plus tard le **jeudi 21 septembre à 18 h**, à rriichard@loisirpublic.qc.ca.

Élection

L'élection se fera durant l'Assemblée générale des membres, qui aura lieu le 29 septembre 2023 à compter de 9 h 50, dans la salle Sherbrooke ABC du Delta Sherbrooke.



Association québécoise du loisir municipal

CANDIDATURE AU POSTE DE :

PRÉSIDENTE

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

Prénom et nom :	
Fonction :	Organisation :
Adresse :	Ville et code postal :
Téléphone :	Courriel :

Signature du candidat

date

IDENTIFICATION DU 1^{ER} MEMBRE OFFICIER APPUYANT LE CANDIDAT

Prénom et nom :	
Fonction :	Organisation :
Adresse :	Ville et code postal :
Téléphone :	Courriel :

Signature du 1^{er} membre officier en règle

date

IDENTIFICATION DU 2^E MEMBRE OFFICIER APPUYANT LE CANDIDAT

Prénom et nom :	
Fonction :	Organisation :
Adresse :	Ville et code postal :
Téléphone :	Courriel :

Signature du 2^e membre officier en règle

date